



Programme
Alimentaire
Mondial

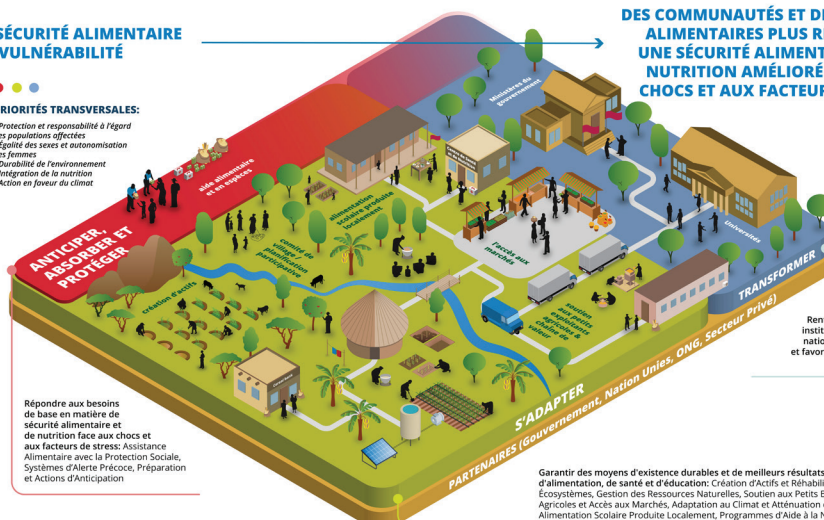
SAUVER
DES VIES
CHANGER
LES VIES

La Strategie de Progression du Programme Intégré de Résilience (IRP)

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET VULNÉRABILITÉ

PRIORITÉS TRANSVERSALES:

- Protection et responsabilité à l'égard des populations affectées
- Égalité des sexes et autonomisation des femmes
- Durabilité de l'environnement
- Intégration de la nutrition
- Action en faveur du climat



DES COMMUNAUTÉS ET DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES PLUS RÉSILIENTS ET UNE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET UNE NUTRITION AMÉLIORÉES FACE AUX CHOC ET AUX FACTEURS DE STRESS

Introduction

Malgré les défis persistants et l'insécurité alimentaire dans le Sahel, la région présente un fort potentiel en matière de restauration des écosystèmes, d'exploitation des eaux souterraines et d'énergies renouvelables. Depuis 2018, le PAM, en collaboration avec plusieurs bailleurs de fonds, gouvernements nationaux et partenaires, met en œuvre des interventions intégrées de résilience dans cinq pays sahéliens.

Au cours des cinq dernières années, l'IRP s'est concentré sur :

- **La restauration des écosystèmes** par la création d'actifs pour améliorer la productivité agricole et pastorale;
- **Les pratiques agricoles régénératives** pour assurer une utilisation durable des ressources naturelles;
- **Le développement de chaînes de valeur** pour améliorer l'accès au marché des petits exploitants;
- **Les mesures de protection sociale** telles que l'assistance en période de soudure, les repas scolaires, le développement des compétences;
- **Les interventions sensibles à la nutrition** pour prévenir et gérer la malnutrition;
- **Le renforcement des capacités institutionnelles** aux niveaux national, régional et communautaire

Face aux besoins humanitaires croissants, l'IRP vise à briser le cycle de la dépendance en restaurant les moyens de subsistance par la réhabilitation des terres et la création d'actifs essentiels.

La stratégie de progression permet d'évaluer les progrès communautaires et de mettre en place un plan de sortie structuré, dans lequel les communautés autonomes intègrent les systèmes nationaux de soutien, permettant ainsi au PAM d'étendre son appui à d'autres zones selon les besoins. La réussite de la mise en œuvre est essentielle, car l'aide extérieure en « continu » n'est pas viable à long terme.

Objectif et Groupe Cible

Cette note fournit une orientation au personnel des bureaux pays (BP), des bureaux de terrain (BT) et du bureau régional (RB) pour la mise en œuvre de la stratégie de progression de l'IRP, en garantissant une application contextualisée selon les paquets locaux de l'IRP.

Qu'est-ce que la Stratégie de Progression

?L'IRP est un ensemble dynamique qui passe de l'assistance directe à l'autonomisation en :

- Réduisant la dépendance à l'aide alimentaire tout en renforçant les capacités & les économies locales ;
- Passant de l'aide alimentaire directe à la production locale et à l'intégration dans les filets de sécurité sociaux ;
- Améliorant les moyens de subsistance par la restauration des terres, l'accès au marché et des mesures de protection sociale ciblées aux plus vulnérables.

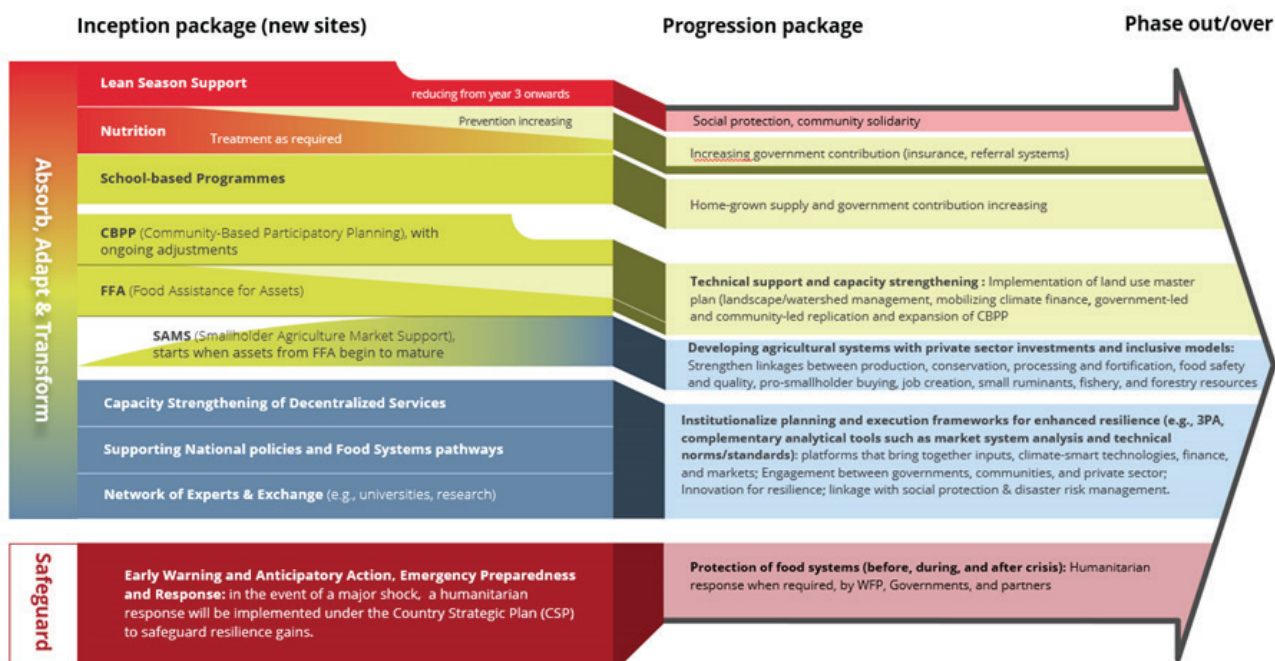
La stratégie s'étend sur 3 à 10 ans en deux phases (0–5 ans et 6–10 ans), avec l'objectif que les communautés deviennent soit autonomes et résilientes, soit intègrent certains volets dans les programmes nationaux de protection sociale (ex. : cantines scolaires, ASP sensible aux chocs, etc.).

La progression n'est pas linéaire, elle s'adapte aux besoins et aux facteurs externes.**Facteurs Clés de Réussite de la Stratégie de Progression**

- La réussite du programme repose sur :
- L'appropriation communautaire ;
- Une couverture multidimensionnelle et du temps ;
- Des ressources financières et des contributions communautaires ;
- Les rôles et responsabilités des acteurs, les partenariats et l'alignement avec les systèmes nationaux ;
- Des jalons pour le suivi & mesure des résultats et un apprentissage progressif ;
- L'institutionnalisation et le renforcement des systèmes.

Mise en œuvre de la Stratégie de Progression (SDP)

La mise en œuvre de la SDP nécessite de la documentation de base via l'outil de Planification Participative Communautaire (PCP/CBPP) qui balise différents éléments prioritaires par la communauté – ce qui permet au PAM de suivre les progrès. La PCP comme d'autres indicateurs de suivi montrent les axes et les paramètres de mesures de base, tel qu'illustré dans le tableau qui suit.



Axes	Paramètres
<p>1. Appropriation et engagements communautaires</p> <p>Les plans d'activités doivent définir les actifs, le renforcement des capacités, les rôles des parties prenantes et les contributions communautaires. Des accords sur le régime foncier et la gestion des actifs doivent être établis. La performance de toutes les parties prenantes doit être revue périodiquement, avec des évaluations annuelles garantissant la redevabilité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Plans d'activités convenus et contributions quantifiées au niveau des sites. Performance des parties prenantes dans le respect des engagements. Plans de gestion (nombre, type, durée, etc.) pour la durabilité post-intervention.
<p>2. Création d'actifs et restauration des terres</p> <p>La création d'actifs est le point d'entrée central du programme IRP pour inverser la dégradation des terres et améliorer les moyens d'existence. Les interventions d'Assistance Alimentaire contre Actifs (FFA) répondent aux besoins alimentaires à court terme tout en favorisant la résilience à long terme. L'implication du gouvernement est essentielle pour assurer la durabilité et la mise à l'échelle des interventions. Une fois l'actif complété et fonctionnel, les transferts monétaires/alimentaires doivent être arrêtés, et les efforts complémentaires (ex. compostage, plantation d'arbres autour des habitations, etc.) doivent être portés par les ménages, les groupes et les communautés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'actifs créés avec et sans incitations. Niveau de contribution des ménages, groupes et communautés. Niveau d'utilisation et impact des actifs. Intégration institutionnelle des outils et approches IRP dans les directives nationales (ex. standards techniques, etc.). Bénéfices économiques générés par rapport aux coûts d'investissement initiaux.

Axes	Paramètres
<p>3. Développement des chaînes de valeur (Emplois & Jeunesse) Le développement des chaînes de valeur (CDV) complète la création d'actifs, en optimisant les terres réhabilitées et les systèmes de production restaurés. Selon la qualité et l'ampleur des actifs, les activités CDV peuvent débuter la première année ou plus tard. Une fois les écosystèmes restaurés et la capacité de production améliorée, des formations sont dispensées sur les pratiques agricoles régénératives, et un soutien spécifique est apporté pour la gestion post-récolte, l'accès au marché et l'inclusion financière. Le PAM peut soutenir les petits exploitants agricoles dans la commercialisation de leurs excédents (ex. denrées de base, fourrage, produits frais, sous-produits, bétail), favorisant leur autonomie économique. Le soutien initial en intrants (ex. équipements) est progressivement remplacé par une gestion communautaire (ex. warrantage, tontines, AGR, séchage et conservation des aliments, stockage des denrées périssables et du fourrage, etc.).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nr Ménages utilisant les terres réhabilitées pour générer des revenus. • Nr Groupes, inclus de jeunes, engagés dans l'épargne et les AGR (ex. concept ESPOIR au Niger). • Superficie de terres (ha) restaurées en production et niveaux de rendement. • Nr et types de produits commercialisés (céréales, légumes, fourrages, etc.). • Niveau de participation des femmes dans les groupes d'épargne et les AGR. • Type et nombre d'arbres plantés (jardines de case, espaces communautaires, etc.).
<p>4. Nutrition Les activités sensibles à la nutrition sont intégrées à travers toutes les interventions IRP, avec des actions spécifiques dans les zones à forte malnutrition. Les réponses immédiates comprennent le traitement de la malnutrition aiguë, la supplémentation en micronutriments et la promotion de l'allaitement exclusif. Les solutions à long terme visent la sécurité alimentaire, la conservation et transformation des produits locaux, la diversification alimentaire, la fortification, l'accès au marché, les jardins intégrés (ex. arbres et cultures à forte valeur nutritionnelles) et la réduction des difficultés d'accès à l'eau et à l'assainissement à travers la gestion des eaux de surface et souterraines et les partenariats.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de bénéficiaires recevant un traitement contre la malnutrition / supplémentation. • Tendances des taux de malnutrition (MAS et MAM). • Nr de Ménages engagés dans des pratiques sensibles à la nutrition. • Nr. De Femmes possédant du bétail pour améliorer la diversité alimentaire.
<p>5. Assistance pendant la période de soudure L'assistance pendant la soudure est progressivement arrêtée après la première année, sauf pour certains groupes vulnérables (ex. personnes handicapées). À partir de la deuxième année, des mécanismes communautaires (ex. turbo-tontines, actifs et champs communautaires dédiés à supporter les efforts de solidarité) prennent le relais. Les banques céréalières communautaires peuvent également contribuer à atténuer les pénuries saisonnières.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau de Réduction du nombre de ménages nécessitant une assistance pendant la période de soudure. • Quantité de nourriture fournie par les banques céréalières communautaires. • Nr de personnes transférées des groupes hautement vulnérables vers les registres de protection sociale.

Axes	Paramètres
<p>6. Cantines scolaires L'IRP vise une transition vers des cantines scolaires supportées par les institutions nationales et locales (home-grown). Les aliments produits localement approvisionnent les écoles, renforçant les liens avec les marchés et les contributions communautaires. En l'absence d'un programme national de cantines scolaires, les communautés appuient les repas scolaires par des initiatives locales (ex. ajout de condiments, poisson séché, œufs, légumes, etc.).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Quantités de produits vendus aux programmes de cantines scolaires locales. • Nombre des OP locales appuyées pour l'approvisionnement des cantines. • Type et volume de contributions alimentaires communautaires aux repas scolaires.
<p>7. Genre : femmes, jeunes et groupes marginalisés L'IRP renforce l'équité de genre à travers la gouvernance, l'accès à la terre et l'autonomisation économique. Les femmes sont accompagnées dans l'obtention du droit foncier, l'engagement dans les chaînes de valeur et les groupes d'épargne. La rétention scolaire des filles est priorisée, ainsi que le soutien nutritionnel ciblé pour les femmes enceintes/allaitantes, et les actions promotionnelles pour les adolescentes (ex. bourses pour l'accès à l'éducation).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • % de Représentation des femmes dans les structures de gouvernance. • Niveau d'accès des hommes et femmes à la terre et aux ressources économiques. • Taux de rétention scolaire des filles. • Niveau de réduction des mariages précoces.
<p>8. Cohésion sociale Compte tenu des tensions dans le Sahel (ex. compétition pour l'utilisation des terres, la surcharge des déplacés internes et des réfugiés sur les communautés hôtes, la stratification sociale, etc.), l'IRP doit être attentif et atténuer les conflits et risques de tensions. Le renforcement des mécanismes de résolution des disputes et conflits intra et intercommunautaire et des structures de gouvernance inclusives favorise le partage pacifique des ressources.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Perceptions of resources' use across groups. • Representation of vulnerable groups in decision-making committees.
<p>9. Gestion des risques et services climatiques Des informations météorologiques et climatiques en temps utile renforcent la résilience en guidant la planification agricole et les mouvements saisonniers (ex. semis précoces, choix des cultures, conditions des pâturages, etc.). Les gouvernements, avec des partenaires comme la FAO et le PAM, peuvent fournir ces services, soutenant les décisions des agriculteurs et des éleveurs. Des mécanismes d'Action Anticipée peuvent être mis en place au niveau communal pour protéger les communautés vulnérables en période de choc, tout en préservant les acquis de résilience dans les sites ciblés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'informations climatiques et de systèmes d'alerte précoce couvrant les zones ciblées. • Existence de mécanismes d'Action Anticipée selon les types de chocs.

Axes	Paramètres
<p>10. Intégration dans les programmes nationaux L'IRP facilite la transition de certaines composantes vers les systèmes nationaux de protection sociale (ex. systèmes d'alerte précoce, filets sociaux pour groupes hautement vulnérables, etc.). Il soutient également l'appropriation gouvernementale de la restauration des terres, l'adoption de normes techniques et intégrées de qualité, et la mise à l'échelle des stratégies de systèmes alimentaires résilients, y compris à travers les filets sociaux spécifiques (ex. cantines scolaires) et adaptatifs (ex. Action Anticipatoire), et en s'alignant aux engagements nationaux (i.e., LDN, AP-GMV, NAP, NDC)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Nr. de communautés et personnes couvertes par les programmes nationaux dans les zones IRP. Type et normes techniques ou modules spécifiques adoptés par les ministères sectoriels. Existence de partenariats pour la mise à l'échelle des programmes de résilience.
<p>11. Contribution à la décentralisation En intégrant les outils de planification saisonnière basée sur les moyens d'existence (PSME/SLP) et de planification participative communautaire (PCP/CBPP) dans les plans de développement locaux, l'IRP renforce la gouvernance locale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Plans de développement communaux mis à jour et intégrant l'information des PCP.
<p>12. Indicateurs de performance et de suivi L'IRP suit les progrès grâce à des indicateurs adaptés au contexte, mesurant la sécurité alimentaire, les moyens d'existence et la résilience.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Jalons clés définis dès le début du projet, dans les CBPP, avec ajustements selon l'engagement communautaire, les besoins évolutifs et les capacités réelles de suivi au niveau des sites. Nr de sites suivis à l'aide de systèmes GIS (ex. AIMS).



UNITÉ RÉSILIENCE ET ACTION CLIMATIQUE

World Food Programme
Via Cesare Giulio Viola 68/70,
00148 Rome, Italy - T +39 06 65131
wfp.org

Photo de page 1: WFP/ Asma_Achahboun
Photo de page 6: WFP/ Asma_Achahboun